BANQUE - ASSURANCE

Contrôle des comptes des banques : anticiper les revues CAC ACPR et BCE

La qualité comptable d'un établissement bancaire est examinée par plusieurs regards successifs : commissaires aux comptes, superviseurs nationaux et européens. Chacun interroge les mêmes zones sensibles avec une grille différente : provisionnement du risque de crédit, valorisation des instruments financiers, pistes d'audit et qualité des données remises. Cette journée prépare l'établissement à ces revues : comprendre ce que chaque contrôleur cherche, organiser la justification des comptes et la piste d'audit, anticiper les demandes récurrentes et construire les réponses. Le parcours alterne apports en séance et travaux à distance sur des dossiers de justification.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 120 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables comptables bancaires, contrôleurs comptables, responsables du contrôle permanent, directeurs financiers d'établissements et collaborateurs de la filière risques.

PRÉREQUIS
Pratiquer la comptabilité bancaire ou le contrôle comptable en établissement.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les objectifs et les méthodes des différents contrôleurs des comptes
- Organiser la justification des comptes et la piste d'audit attendue
- Identifier les zones comptables régulièrement contestées en établissement bancaire
- Préparer les réponses et les pièces attendues lors d'une revue
- Traiter les recommandations reçues et suivre leur mise en oeuvre

03 Programme détaillé

M1 Acteurs du contrôle et attentes

- Comprendre ce que chacun cherche
- Rôle et démarche du commissaire aux comptes en établissement bancaire
- Objectifs du superviseur national et du superviseur européen
- Articulation entre contrôle permanent contrôle périodique et audit externe
- Nature des demandes adressées à la filière comptable
- À retenir : Chaque contrôleur poursuit un objectif propre mais interroge les mêmes zones de risque.

M2 Zones comptables sensibles

- Solidifier ce qui sera examiné
- Provisionnement du risque de crédit et justification des paramètres
- Valorisation des instruments financiers et hiérarchie des sources
- Opérations complexes et traitement des engagements hors bilan
- Qualité des données et cohérence entre comptabilité et reporting réglementaire
- Justification des comptes et rapprochements périodiques
- Cas pratique : Les participants reconstituent la piste d'audit d'un poste sensible du bilan.

M3 Conduite de la revue et suites

- Répondre et corriger durablement
- Préparation du dossier remis aux contrôleurs et pièces attendues
- Conduite des entretiens et formulation des réponses
- Traitement des constats et hiérarchisation des remédiations
- Suivi des recommandations et preuve de leur mise en oeuvre
- Mise en situation : Un entretien de revue est joué avec des contrôleurs exigeant des justificatifs précis.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 120 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr